



PERMANENCES DES ÉLUS

Robert BODIGUEL, Maire : samedi de 9h à 10h et sur rdv

Jean-Michel CROGUENEC, Adjoint Finances, Communication, Animation, Patrimoine, culture sur rdv
Gwénaëlle QUILLEVERE, Adjointe aux écoles, enfance jeunesse et associations sur rdv

Gérard POULIQUEN, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale, Agriculture, Personnel des services techniques : vendredi de 11h à 12h

Juliette Le ROUX, Adjointe Affaires sociales - CCAS sur rdv

Yohann LE BELLEGUIC, Adjoint aux associations, et numérique sur rdv

ÉTAT-CIVIL

Décès:

16/02/2022: Georges LOZINSKI, militaire à la retraite, 69 ans, domicilié à Guiclan, 4 impasse du Steir, est décédé à Morlaix.

26/02/2022: Guillaume ABGRALL, artisan couvreur à la retraite, 90 ans, domicilié à Guiclan, 8 Kerlaoudet, veuf de Louise PRIGENT, est décédé à St Thégonnec Loc-Eguiner

26/02/2022: Thérèse DINER, retraitée, 90 ans, domiciliée à Guiclan, Route de Lampaul-Guimiliau, veuve de Joseph FOREST, est décédée à Landivisiau.

05/03/2022: Michel TORCHEN, ouvrier agricole, 60 ans, domicilié à Guiclan, 3 Revin, époux de Cathy CARMES, est décédé à Brest.

12/03/2022: Anne LE BRIZ, retraitée, 96 ans, domiciliée à Guiclan, 23 rue de Moudennou, veuve de Jean JEZEQUEL, est décédée à Morlaix.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Piégeage du frelon asiatique

Le frelon asiatique est une espèce invasive introduite en France en 2004. Depuis, il s'est rapidement installé sur la majorité du territoire français et est maintenant solidement implanté en Bretagne. Sa présence représente un réel danger pour l'homme (risque de multiples piqures pouvant provoquer la mort), la biodiversité et l'apiculture.

Actuellement, le seul moyen de lutter préventivement contre le frelon est de mettre en place un piégeage de printemps (du 1er avril au 1er juin). En effet, à cette période, les fondatrices quittent leur refuge d'hiver. L'objectif du piégeage de printemps est de réduire leur nombre et ainsi le nombre des futurs nids.

Distribution gratuite de pièges chez Camille BARBIER à « La garenne » ou au bar Le Divin et à la mairie. Plus de renseignements au 02.98.79.48.73 ou 07.86.35.82.13.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée le lundi 11 avril 2022.

Élections Présidentielles

1^{er} tour le 10 avril - 2^{ème} tour le 24 avril 2022



Les bureaux de vote installés dans la salle du Triskell seront ouverts de 8h00 à 19h00. Le port du masque est obligatoire, merci de penser à prendre un stylo à bille noir.

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'électeur et **obligatoirement d'une pièce d'identité** (tout document avec une photo justifiant de l'identité, en cours de validité : carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo, carte d'ancien combattant, permis de chasser...)

- Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin?

Si vous n'êtes pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur Guiclan ou dans une autre commune.

Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes. Chaque personne ne peut avoir procuration pour deux personnes.

Celle-ci peut être établie en ligne sur le site Maprocuration dont les étapes sont les suivantes :

- 1- Rendez-vous sur www.maprocuration.gouv.fr/ et authentifiez-vous via FranceConnect.
- 2- Saisissez votre demande de procuration.
- 3- Rendez-vous dans une brigade de gendarmerie ou un commissariat de police pour faire valider votre procuration.
- 4- Une fois que vous avez reçu la confirmation par courrier que votre procuration est valide, informez votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

Le formulaire peut aussi être rempli au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Location de mobilier

Les associations et les particuliers habitant la commune peuvent louer des tables et chaises à la mairie. Ce service est gratuit pour les associations et les fêtes de quartier, payant pour les particuliers :

- 1€ la table (6 à 8 personnes)
- 0.30€ la chaise



La réservation et le règlement s'effectuent à l'accueil de la mairie.

Le retrait et le retour du mobilier se font aux ateliers communaux, de préférence à 13h30.

Agence Postale

L'agence postale sera exceptionnellement fermée le samedi 16 avril 2022.

Solidarité pour l'Ukraine

Les membres du CCAS remercient grandement les personnes ayant effectué les dons, samedi 12 et mercredi 16 mars. Des bénévoles ont assuré des permanences pour réceptionner les dons de la population. Les besoins en médicaments et en produits d'hygiène sont les plus nombreux. **2 à 3 m3 de dons** ont été acheminés dans un local de Morlaix Communauté à Plouigneau. Un camion pouvant contenir 100 m3 prenait la route de Quimper vendredi 18 mars, pour ensuite rallier Mielec en Pologne, à proximité de Lliv en Ukraine.

Nous arrêtons maintenant la collecte, avec cette possibilité, suivant les besoins, de la réactiver plus tard.

ENFANCE / JEUNESSE

ATTESTATION FRAIS DE GARDE DES JEUNES ENFANTS

Pour les familles dont les enfants sont **nés après le 01/01/2015**, vous pouvez déclarer les frais liés à la garde de vos enfants en 2021 (garderie municipale, centre de loisirs) sur votre déclaration de revenus.

Pour obtenir le récapitulatif de vos factures, vous pouvez faire la demande via BL Enfance, par téléphone en mairie ou par mail à l'adresse : comptabilite@guiclan.bzh

RESTAURANT SCOLAIRE

Pour les enfants qui mangent occasionnellement à la cantine, les inscriptions doivent être faites le mardi midi soit sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie pour la semaine suivante.

À compter de la rentrée de septembre 2021, les tarifs des repas de cantine ont été modifiés par délibération du conseil municipal du 29 juillet 2021. Ils sont les suivants :

- Repas enfant : 3.42 €
Avec tarif dégressif à partir du 3^{ème} enfant de la même famille : 3^{ème} enfant (15%) : 2.90€
4^{ème} enfant (30%) : 2.39 €
5^{ème} enfant (40%) : 2.05 €
- Tarif adulte : 5.28 €
- Tarif hors délai (pour les enfants non inscrits et venant manger à la cantine) : 5.28 €

Les menus sont disponibles sur guiclan.fr

CLSH : LES GRIMOYS

Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires

Pour les mercredis: inscription une semaine à l'avance.

Pour les vacances de Pâques:

- Du 11 au 22 avril 2022 :

Les inscriptions devaient être faites **pour le 20 mars**.

Passé ce délai, les inscriptions ne peuvent se faire que dans la limite des places disponibles

Permanences de la directrice : les lundis et mardis de 9h à 11h45. Tél. : 02 98 79 48 96

Les programmes sont en ligne sur guiclan.fr, vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.

ANIMATION JEUNESSE (8 - 17 ANS)

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires. (2 groupes 8/11ans et collégiens).

Pour les vacances de Pâques:

- Du 11 au 22 avril 2022:

Les inscriptions devaient être faites **pour le 20 mars**.

Passé ce délai, les inscriptions ne peuvent se faire que dans la limite des places disponibles

Dès leur élaboration les programmes sont disponibles sur guiclan.fr, vous y trouverez aussi toutes les informations concernant les temps forts proposés au cours de l'année.

Renseignements auprès de Carole au 06.77.75.81.17

INFOS DIVERSES

GUICLAN 18 AVRIL 2022



À 10H30

CHASSE AUX ŒUFS

Dans Les Jardins De St-Jacques

RÉSERVÉ AUX ENFANTS DE GUICLAN

ORGANISÉE PAR LA COMMISSION ANIMATION

LOT

GUICLAN

Lundi 18 Avril 14h00 Triskell

Ouverture des portes 10h30

Animation
SEBASTIEN B.

+de 3000€ de lots

1 BA de 200€, 4 BA de 150€

La Série "Chérie fais ta valise!"

Nombreux autres lots de valeur

Les Boules et Coffres surprises!

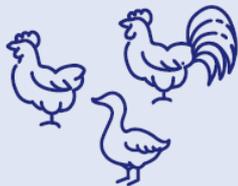
Buvette et restauration sur place

ORGANISATION ASSOCIATION GUICLAN AUTREMENT

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.

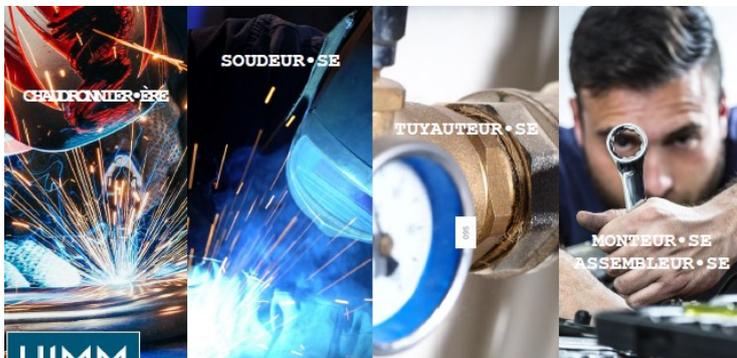
! Si une mortalité anormale est constatée
Conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

→ <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-d-une-crise-sanitaire>

PARCOURS BIEN-ÊTRE

<p>1 Qu'est-ce que le bien-être ? Vendredi 29 Avril 2022 14h à 16h Lieu : GUICLAN Intervenante : Mme BRETON (psychologue)</p>	<p>2 Peinture - Art-Thérapie Vendredi 6 Mai 2022 10h à 12h + 14h à 16h Lieu : GUICLAN Intervenante : Mme ESTIENNE (art-thérapeute)</p>
<p>3 Agir contre l'anxiété et le stress Mardi 10 Mai 2022 14h30 à 16h Lieu : GUICLAN Intervenante : M DONY (musicothérapeute)</p>	<p>4 Ressentir son corps Jeudi 19 Mai 2022 10h30 à 11h45 Lieu : GUICLAN Intervenante : M DONY (musicothérapeute)</p>
<p>5 Comprendre ses émotions Mardi 24 Mai 2022 10h30 à 12h Lieu : GUICLAN Intervenante : Mme FAUCHOUX (psychologue)</p>	<p>6 Un Sommeil réparateur Vendredi 3 Juin 2022 9h30 à 11h30 Lieu : GUICLAN Intervenante : Mme THOMAS (sophrologue)</p>
<p>7 Gestes et postures : "Activité physique adaptée" Vendredi 10 Juin 2022 10h à 11h30 Lieu : GUICLAN Intervenante : Association SIEL BLEU</p>	<p>8 Gestes et postures : "Se relever d'une chute" Vendredi 24 Juin 2022 15h à 16h Lieu : GUICLAN Intervenante : Mme LE REST (ergothérapeute)</p>
<p>9 Mise en pratique des acquis Et après ? Lundi 27 Juin 2022 9h30 à 11h Lieu : GUICLAN Intervenante : Mme BRETON (psychologue)</p>	

Contact : Alice LE DIVENACH Coordinatrice d'activité ADMN 06 49 32 06 87 / aledivenach@admrduhautleon.com



UIMM
PÔLE FORMATION
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR TOUS

Vous souhaitez vous former rapidement en alternance, dans un secteur qui recrute près de chez vous ?

INTÉGREZ LA FORMATION TRAVAIL DES MÉTAUX

Formation gratuite

- ▶ Dates & Lieu : Du 19 avril au 11 juillet 2022
- ▶ Durée : 3 mois (dont 2 semaines en entreprise) remise à niveau à Landivisiau Initiation au Pôle Formation UIMM de Brest
- ▶ Contrat en alternance de 12 mois minimum dans l'une des entreprises partenaires

INFORMATIONS COLLECTIVES | RECRUTEMENT

- ▶ Lundi 4 avril & lundi 11 avril 2022 | 10H
- ▶ CCPL | Rue Robert Schuman | 29400 LANDIVISIAU
- ▶ Inscription obligatoire au 02 98 02 03 30 ou via votre conseiller·ère Pôle Emploi

ENTREPRISES PARTENAIRES

SAMSON PICHON | AEI Technologies | BP METAL | ROLLAND | EMILY | SERMA INOX | OXYMONTAGE | BM2S | GEIQ Industries

ENFANCE ET PARENTALITÉ | ENTRETIEN DE LA MAISON | ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP | SERVICES ET SOINS AUX SENIORS

DMR

Vous recherchez un job d'été qui a du sens ?

Rejoignez notre équipe en envoyant votre CV sur accueil@admrduhautleon.com ou contactez directement l'association au 02.98.19.11.87.

www.admrduhautleon.com

Entretien sa VMC

Indispensable pour une bonne qualité de l'air intérieur, la ventilation mécanique contrôlée (VMC) permet d'évacuer l'humidité et les divers polluants d'un logement. Pour qu'elle fonctionne de manière optimale, et pour éviter les risques d'incendie, il est recommandé de nettoyer les bouches d'extraction et les entrées d'air tous les trois mois avec de l'eau savonneuse, et d'entretenir les ailettes du moteur de VMC une fois par an. Pour cela, assurez-vous de couper l'alimentation électrique avant toute intervention sur le bloc moteur. Nous conseillons de réaliser un entretien plus complet tous les 2 ou 3 ans par un professionnel qui vérifiera et nettoiera le système dans son ensemble.

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org.



MÉMENTO

Services municipaux

► Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00
Vendredi fermeture à 16h30.
Mardi samedi : 9h / 12h
02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30
Courriel : mairie@guiclan.bzh
Site : www.guiclan.fr



► Agence Postale Communale 02 98 79 62 29

Du lundi au samedi de 9h à 11h30.



► ADMR du Haut-Léon

8h30-12h30 et 13h30-18h00 : Renseignements et RDV :
02 98 19 11 87 / www.admrhaultleon.com /
accueil@admrhaultleon.com.

► Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

► Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h / b.municipaledeguiclan@orange.fr

► Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

► Garderie municipale 02 98 79 46 66

Le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

► CLSH « Les Grimoyes » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

► Animation jeunesse 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

► Halte garderie itinérante «1000 pattes»

06 64 22 28 14 La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

► RPE (Relais Petite Enfance)

Courriel : rpe.paysdelandi@gmail.com
Informations et rdv au 02 98 24 97 15

► Mission locale 02 98 15 15 50 /

contact@mlpm29.org

► Service Eau et Assainissement de Morlaix Communauté (Za la Boissière Morlaix)

Accueil du public Lundi au jeudi 9h/12h; 14h/17h
Vendredi 9h/12h; 14h/16h
0806 090 010 (n° azur)

► Ouverture des déchetteries

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h30

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

les lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h / 14h à 18h30 mardi 14h à 18h. Fermé le jeudi.

► Collecte des ordures ménagères :

Collecte du mercredi :

semaine impaire = conteneur habituel

Semaine paire = conteneur couvercle jaune



Collecte du jeudi (campagne)

semaine impaire = conteneur couvercle jaune

Semaine paire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille

► CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30

02 98 68 42 41

► MSAP (Maison de Services au Public)

02 98 68 67 60 / msap@pays-de-landivisiau.com.

Lundi, 8h30 à 12h30 / mardi au vendredi 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).



As DOMICILE,
provocateur
de bonheur

As DOMICILE
02.98.68.10.36
recrutement@asdomicile.com

TON JOB CET ETE
Aides à domicile
Aides-soignants

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie de Guiclan

1 rue du stade 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-19h15 - Samedi : 9h - 12h30

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35



Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe

M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN

Rendez-vous au 06.59.85.91.94

MAISON MÉDICALE : 4 rue du stade 29410 GUICLAN

► Médecins généralistes

Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Sur Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

► Cabinet infirmier: 4 rue du stade MARTIUS - KERRIOU - GUEGUEN

Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

► Ostéopathe Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous

Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

► Psychomotriciennes

Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01

Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► Orthophoniste Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par

téléphone au 07.68.97.12.78

► Psychologue clinicienne, Psychothérapeute Perrine PAPE,

Psychologue clinicienne et psychothérapeute : rdv et renseignements par téléphone au 07.62.51.14.48

Cabinet infirmier : 8 rue de Kermet 29410 GUICLAN. BUZARÉ - CLUZEAU - GUÉGUEN. Soins à domicile 7j/7 et sur rdv au cabinet: 02.98.29.50.21



Sur la commune 3 défibrillateurs cardiaques sont accessibles dans le hall extérieur de la salle des sports et devant la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste et à la maison médicale

